



Conférence de presse, 8 novembre 2018  
Dossier de presse

Avec BIMBY,  
la **Communauté de communes Beauce Val de Loire** et le  
Syndicat Intercommunal de l'Agglomération Blaisoise (SIAB)  
innovent en proposant les conseils d'un professionnel de  
l'architecture et de l'urbanisme à  
50 propriétaires volontaires.

Les **7 et 8 décembre** prochains, chaque propriétaire d'un bien situé sur le territoire de la Communauté de communes Beauce Val de Loire pourra bénéficier d'un entretien personnel gratuit d'une heure auprès d'un professionnel de l'architecture et de l'urbanisme avec élaboration d'une maquette 3D numérique. Intérêt ? Un regard neuf sur toutes les possibilités de transformation, de valorisation, d'amélioration de sa parcelle et des constructions qui s'y trouvent, des projets que l'on aimerait pouvoir réaliser sans savoir comment, mais aussi ceux auxquels on n'aurait pas pensé...





VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE EN  
CENTRE-BOURG DU TERRITOIRE DE  
BEAUCE VAL DE LOIRE ?

La Communauté de communes Beauce Val de Loire  
vous propose

# 1 HEURE GRATUITE

avec un(e) professionnel(le) de  
l'architecture et de l'urbanisme

*pour réfléchir à vos projets !*

**Vendredi 7 déc.**

Mairie d'Oucques, 2 rue de la Bascule

**Samedi 8 déc.**

Place de l'église à Mer,  
salle du conseil municipal

de 9h  
à 19h

## Projets

- Agrandir** en faisant une extension
- Céder une part** de terrain à mes enfants pour qu'ils puissent y construire leur maison
- Préparer** ma maison à mes vieux jours
- Vendre une bout** de ma parcelle pour financer un projet
- Construire un logement** sur ma parcelle pour le mettre en location
- Réhabiliter** un bâtiment existant
- Réfléchir seul ou entre voisins** à l'évolution de son cadre de vie



**Renseignements et inscriptions**

**0 805 383 989**

Service & appel  
gratuits



## **Pourquoi une démarche BIMBY ?**

En offrant ce service inédit, la Communauté de communes se donne les moyens d'une ambition unique : dynamiser tous les cœurs de bourgs en favorisant la production et la transformation d'une offre de logements bien situés, à proximité des services et des réseaux, à l'initiative des habitants. C'est le principe de la démarche « BIMBY » (*Build in My Back Yard*, « Construire dans mon jardin »).

## **50 propriétaires attendus en novembre et décembre...**

Pour être reçus dans les meilleures conditions, les propriétaires volontaires sont invités à réserver le créneau horaire de leur choix, au **0 805 383 989**. Ils seront accueillis **entre 9h et 19h** :

le vendredi **7 décembre** en mairie, 2 rue de la bascule à **Oucques** et

le samedi **8 décembre**, dans la salle du conseil municipal, place de l'église à **Mer**.

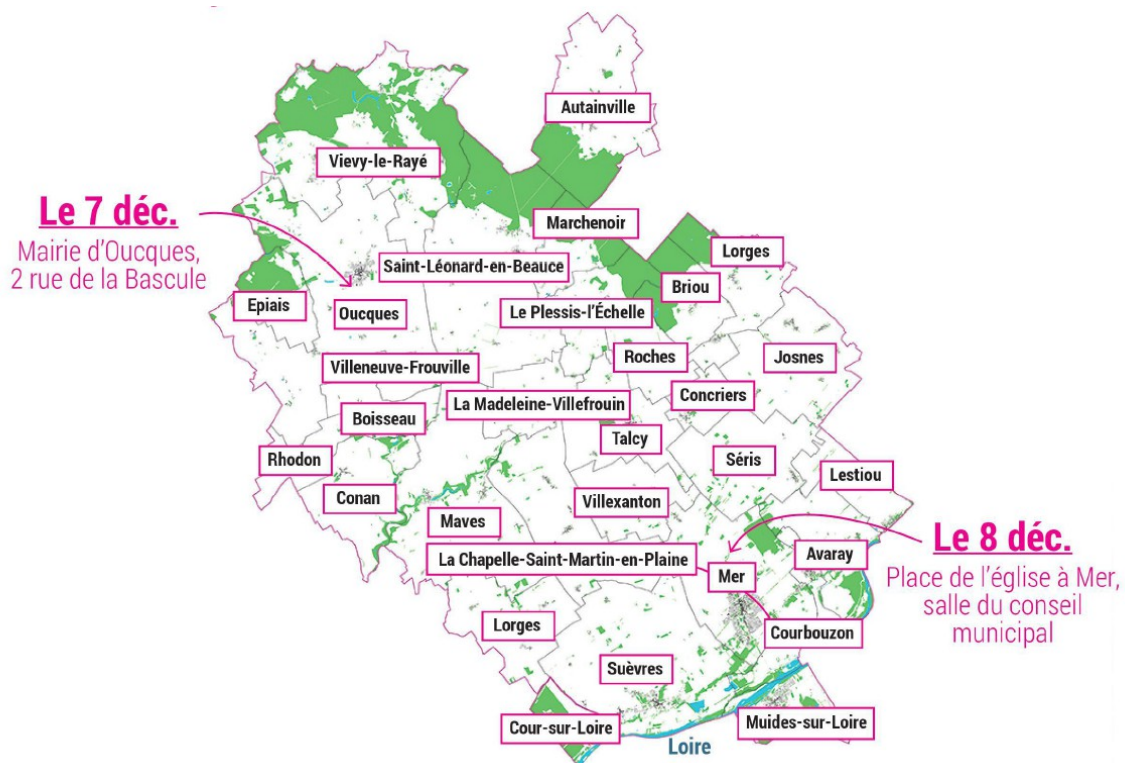
Chacun pourra découvrir le potentiel de richesse de son terrain / de son jardin, en cas de détachement et de vente, ou d'utilisation pour un investissement locatif ou d'une construction de plain-pied pour les vieux jours. Ce sera également l'occasion de réfléchir à toutes les possibilités de transformation, d'adaptation, d'extension de son logement, ou encore au retour sur le marché de biens vacants.

## **...dont certains sont prêts à accueillir de nouveaux voisins !**

Vendre un bout de son jardin à un particulier pour qu'il puisse y bâtir sa maison c'est, tout simplement, rencontrer et choisir son nouveau voisin. C'est en partie de cette façon que nos bourgs se sont construits, produisant une diversité, un charme et un style remarquable.

## **Des projets de toute nature pour des propriétaires volontaires**

BIMBY, c'est appuyer et accompagner les initiatives des propriétaires volontaires. Par exemple, diviser une parcelle pour en vendre une partie comme terrain à bâtir, céder un logement actuel et se construire un nouveau logement dans le jardin (pour soi, pour un proche ou louer). Le terrain détaché peut également être donné à des enfants qui souhaitent bâtir. Mais les entretiens pourront aussi être utiles à des propriétaires souhaitant transformer l'existant en adaptant, divisant ou réhabilitant un logement, en faisant une extension ou encore en remettant sur le marché un logement vacant. D'autres questions pourront être abordées avec les architectes-urbanistes : le financement de travaux d'adaptation ou de rénovation thermique grâce à la vente d'un bout de terrain ou la division d'une grande maison ; ou encore l'accueil d'un parent dépendant près de chez soi dans un petit logement indépendant, alternative économique et conviviale à la maison de retraite...



## Une opération gagnante à tous les niveaux

Les participants obtiendront des clés pour valoriser leur patrimoine, améliorer leur confort, une maquette virtuelle et des pistes précieuses pour faire avancer leurs projets de toute nature. Les personnes souhaitant se loger ou bâtir dans une des communes de la Communauté de communes pourront bénéficier de terrains bien situés, hors lotissement, pour construire dans les centres-bourgs. Ils pourront également mettre en valeur un patrimoine ancien en réhabilitant des logements remis sur le marché. Pour la Communauté de communes, l'intérêt réside tout autant dans le service rendu à l'ensemble des propriétaires de chaque commune que dans la capacité à accueillir une population nouvelle avec une offre immobilière séduisante et diversifiée. L'opération contribue aussi à l'activité des professionnels du territoire (notaires, géomètres, architectes, maîtres d'œuvre, constructeurs, artisans du bâtiment, professionnels de l'immobilier...), tout en confortant la vie et l'identité des bourgs.

## Comment bénéficier de ce service gratuit ?

Il suffit de prendre rendez-vous auprès de Villes Vivantes, mandatée par le SIAB, en appelant le **0 805 383 989** (numéro gratuit). Ce service est accessible à tous les propriétaires d'une parcelle dans les centres-bourgs des communes. Rendez-vous pris, les propriétaires pourront réfléchir utilement avec un(e) architecte-urbaniste durant un rendez-vous particulier d'une heure, sur la base d'une maquette en trois dimensions (3D) construite en direct. À la suite de

l'entretien, ils recevront une fiche complète résumant les points de discussion, les projets envisagés et tout ce qui a été dessiné avec l'architecte-urbaniste.

Pour toute question ou inscription, contactez Alice du Lab InVivo :

## Renseignements et inscriptions

**0 805 383 989**

**Service & appel  
gratuits**

### **BIMBY et le territoire de la Communauté de communes**

L'opération s'inscrit dans le cadre du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) et du PLH (Plan Local de l'Habitat). Elle participe ainsi simultanément à plusieurs politiques fortes du territoire :

- Préserver les terres naturelles et agricoles (en créant une offre immobilière nouvelle sur des terrains déjà bâtis où les propriétaires sont volontaires).
- Produire des terrains à bâtir abordables pour les jeunes (parce que des terrains détachés, hors lotissement, vendus directement par un habitant, sont moins chers).
- Améliorer les performances énergétiques des bâtiments (grâce à un travail global de valorisation du patrimoine et des conseils neutres).
- Permettre le maintien à domicile des personnes âgées (en contribuant à la création de petits logements de plain-pied bien situés ou à l'adaptation des logements existants).
- Construire dans le respect du paysage et de l'architecture locale (grâce au regard de l'architecte et à l'attention portée au voisinage).

Des élus locaux se sont portés volontaires pour être « ambassadeurs BIMBY » et sensibiliser les habitants à la démarche, après une formation par le Lab InVivo le 16 octobre 2018.

Contact :

Mélanie FRIEDEL, chargée de mission SCoT au SIAB

DPADD, 34 rue de la villette, 41 000 Blois.

02 54 56 51 73

[siab-mfriedel2@orange.fr](mailto:siab-mfriedel2@orange.fr)